

Plan de sortie de confinement du sport cycliste

CONTEXTE

A l'instar des autres pays du monde, la France traverse une crise sanitaire inédite par son ampleur et ses conséquences. Comme tous les secteurs économiques, le champ du sport est confronté à un bouleversement phénoménal de ses activités. Tous les acteurs et les dirigeants de structures sont appelés à agir avec pragmatisme et à faire preuve d'adaptabilité en fonction de l'évolution des données, des connaissances et des moyens.

Dans la période de confinement de mars à mai 2020, la Fédération française de cyclisme (FFC) a rapidement adopté des recommandations à l'attention de ses structures affiliées et pratiquants licenciés qui étaient complètement alignées sur les consignes des autorités sanitaires et gouvernementales.

Les bienfaits du sport cycliste pour la santé, les enjeux de mobilité et d'écologie sont reconnus, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire due au Coronavirus et pour répondre à certaines de ses problématiques. L'éducation à la mobilité du quotidien à vélo est un enjeu majeur sur lequel la FFC est pleinement investie et reconnue par les autorités gouvernementales.

Le présent plan de sortie de confinement s'adresse de la même manière aux structures affiliées et pratiquants licenciés. Les préconisations qui seront formulées visent une application opérationnelle des réglementations des autorités sanitaires et gouvernementales aux activités du sport cycliste.

A l'instar du plan gouvernemental présenté par le Premier Ministre, M. Edouard PHILIPPE, le 29 avril 2020, ce plan définit des cibles et des actions qui reposent sur un principe d'adaptation à l'évolution de la situation et aux conditions de pratiques propres à chaque discipline du sport cycliste.

Les préconisations médicales feront l'objet d'une validation de la commission médicale de la FFC prévue le mardi 5 mai 2020.

DESCRIPTION DES DISCIPLINES DU SPORT CYCLISTE :

	Reconnues de haut niveau	Non reconnues de haut niveau
Activités extérieures	Cyclisme sur route, VTT XC, VTT descente, Cyclocross, BMX, BMX Freestyle, Cyclisme sur piste, VTT Trial	Cycloport Polo-vélo VTT Enduro
Activités intérieures	Cyclisme sur piste, BMX Freestyle	Cyclisme en salle

1. ACCOMPAGNER LA REPRISE DE TOUTES LES PRATIQUES INDIVIDUELLES

Dès le début du déconfinement, prévu le 11 mai 2020, la pratique du sport cycliste de manière individuelle et en extérieur sera possible.

L'objectif de la FFC sera de diffuser des conseils pratiques, complémentaires des mesures générales, afin de garantir au mieux la sécurité et la santé de tous les pratiquants cyclistes.

La FFC va élaborer, pour chaque discipline du sport cycliste, des supports de communication simples pour diffuser les gestes et comportements qui répondent à l'objectif ci-dessus.

Les comités régionaux, les comités départementaux et les clubs affiliés à la FFC auront pour rôle de diffuser ces supports le plus largement possible. Les cyclistes licenciés à la FFC seront la cible prioritaire de ces diffusions.

Les gestionnaires de sites de pratiques labellisés par la FFC et ouverts au public (sites VTT, Espaces cycloports, Pistes de BMX, vélodromes extérieurs, Park de freestyle...) seront également prioritairement ciblés dans la diffusion de ces fiches de recommandations.

Une diffusion vers les collectivités territoriales, les acteurs institutionnels et acteurs économiques du vélo (vendeurs, loueurs...) sera également visée afin d'informer le plus largement possible tous les citoyens et usagers potentiels de vélo.

PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR LES PRATIQUES INDIVIDUELLES

« Vivre avec, agir progressivement, adapter territorialement », les préconisations et conseils de la FFC sont élaborés dans le cadre des mesures gouvernementales. Elles peuvent être évolutives dans le temps et dans les espaces.

Les préconisations et conseils de la FFC doivent être adaptés par les individus en fonction des réglementations locales qui seront prises par les autorités compétentes.

PRÉCONISATIONS MÉDICALES :

POUR L'ENSEMBLE DES LICENCIÉ-E-S NON RECONNU-E-S DE HAUT NIVEAU :

Une information large devra être réalisée auprès de tous nos licenciés :

- Rappel du risque épidémique, enjeu citoyen et affirmation de la nécessité des gestes barrières et du respect des règles édictées dans le sport
- Explication de la maladie Covid 19 et recommandation arrêt sport complet 15 jours minimum après l'arrêt des symptômes - hors activité très peu intensive, marcher, pédaler à 10 km/h
- Explication du risque cardiologique potentiel inhérent à la pratique de l'AP intensive, conseils de réentraînement progressif, et reconnaissance des symptômes d'alerte

Il n'est bien sûr pas question de tester et d'évaluer tous nos licenciés comme nous pourrions le proposer à nos sportif-ive-s de haut niveau. Il n'est pas question non plus d'empêcher l'entraînement sous prétexte de l'absence de tests ou d'exams d'évaluation cardiologique.

POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU :

La commission médicale de la FFC est mobilisée sur les conditions médicales nécessaires à la reprise de l'entraînement en extérieur des sportifs de haut niveau.

Les disciplines du sport cycliste permettent, grâce au home-trainer, de maintenir une activité d'entraînement à domicile. La FFC s'est assurée que les SHN disposaient, durant la période de confinement des matériels nécessaires au maintien de l'entraînement, y compris en musculation. Les entraînements réalisés permettent le suivi de variables physiologiques utiles à la détection du risque cardiologique.

Le SARS Cov2 et la maladie qu'il induit, le Covid 19 nous sont en grande partie inconnus, et le risque médical associé même aux formes mineures doit être pris en compte, même s'il semble très faible. Il faut notamment prendre en compte le risque de mort subite à l'effort lié à une myocardite virale. La FFC disposera des recommandations UCI et des recommandations du ministère des sports pour proposer à ses sportifs l'accompagnement médical le plus cohérent possible.

Cet accompagnement devra être en juste équilibre entre sécurité sanitaire et faisabilité, en tenant compte de certains principes :

-Principe éthique : La reprise en santé et en sécurité de l'entraînement des coureurs cyclistes doit être réalisée en tenant compte des besoins de la population générale. Sur un plan éthique, il sera difficile de mobiliser des ressources médicales difficilement accessibles pour la prévention du haut niveau au détriment de la population malade. Tout doit être fait pour protéger au mieux nos sportifs, mais ce point est à garder en mémoire pour mener à bien notre action.

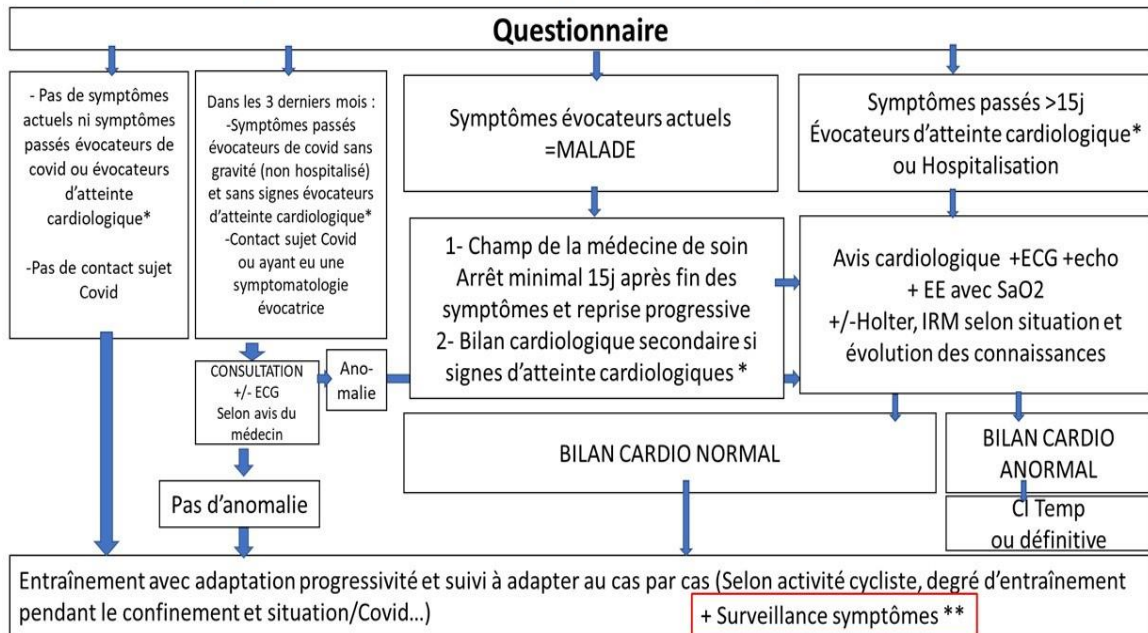
-Difficulté d'accès aux soins : Nous sommes dans un contexte de remaniement du système de santé afin de rendre celui-ci apte à répondre aux vagues successives de patients covid+. Ce remaniement a entraîné l'arrêt quasi complet, sauf urgence, de toute l'activité programmée (non urgente). Il est à prévoir pour nos coureurs une difficulté d'accès aux examens demandés, même les examens de routine les plus simples habituellement. En ce qui concerne les épreuves d'effort, il est prévu en moyenne deux fois plus de temps qu'habituellement pour la réalisation des tests (temps d'aération et de désinfection des salles entre chaque passage).

-Degré de risque accepté : Sur le plan médical, la proposition définitive qui sera faite aux coureurs doit régler le curseur entre la sécurité maximale - Pas de reprise de l'entraînement sans la réalisation d'un bilan médical très exhaustif (ce qui pourrait rendre le retour à l'entraînement impossible avant plusieurs semaines) -et l'absence totale de bilan avant reprise, qui pourrait entraîner un risque médical non maîtrisé.

-L'évolution rapide des connaissances et des possibilités diagnostiques nous demandent une grande capacité d'adaptation, et une prudence dans les annonces que nous allons faire.

La commission médicale nationale a validé le 05/05 l'algorithme suivant (page 4). Celui-ci est basé sur les réponses à un questionnaire proposé par un formulaire Forms en page 5.

Reprise entraînement après 11 mai Cyclistes SHN



* Douleurs thoraciques, dyspnée, malaises, palpitations

** Douleurs thoraciques, dyspnée, malaises, palpitations, toux, fièvre, myalgies Asthénie => **Arrêt immédiat de l'activité et avis médical**

Plan de sortie de confinement du sport cycliste

Avez-vous été diagnostiqué Covid 19 ces 3 derniers mois? Par un test PCR ou par un scanner thoracique?	Non, aucun signe
	Oui, par test PCR
	Oui, par sérologie
	Oui, par scanner thoracique
	Probablement, un médecin m'a examiné et me l'a dit
	Probablement, je pense avoir été atteint car j'ai eu des symptômes
Avez-vous été en contact avec un patient diagnostiqué Covid-19, ou ayant eu des symptômes typiques	Oui
	Non
Si oui, à quelle date avez-vous été en contact la dernière fois ?	
Avez-vous eu ces 3 derniers mois les symptômes suivant	Fièvre
	Frissons
	Courbatures inhabituelle - comme une grippe
	Un trouble du goût
	Un trouble de l'odorat
	Une toux persistante
	Un essoufflement de repos
Un essoufflement au moindre effort	
Avez-vous actuellement les symptômes suivant	Fièvre
	Frissons
	Courbatures inhabituelle - comme une grippe
	Un trouble du goût
	Un trouble de l'odorat
	Une toux persistante
	Un essoufflement de repos
Un essoufflement au moindre effort	
Avez-vous pu vous entraîner normalement pendant ces 2 derniers mois? (selon votre lieu de vie)	Oui
	Non
Vous êtes vous entraîné sur Home trainer?	Oui
	Non
Vous êtes vous entraîné hors Home trainer?	Oui
	Non
Votre entraînement sur le plan quantitatif (volume) : quelle est grossièrement votre estimation par rapport à votre volume habituel?	Moins de 50% du volume habituel
	Entre 50 et 75% du volume habituel
	entre 75 et 100% du volume habituel
	Plus de 100% du volume habituel
Votre entraînement sur sur le plan qualitatif (intensité) : quelle est grossièrement votre estimation par rapport à votre travail habituel?	Pas de travail qualitatif
	Travail qualitatif inférieur à d'habitude
	Travail qualitatif équivalent à d'habitude
	Travail qualitatif supérieur à d'habitude
Avez-vous participé à des courses sur home trainer	Oui
	Non
Symptômes inhabituels au repos ou à l'effort Avez-vous ressenti les symptômes suivants à l'entraînement ces derniers temps	Douleur inhabituelle dans la poitrine
	Palpitations = sensations inhabituelle des battements cardiaques dans la poitrine
	Sensation de battements irréguliers
	Sensation de battements trop rapides
	Mesure d'une fréquence cardiaque inhabituellement élevée au repos
	Rythme trop rapide objectivé par le cardiofréquencemètre
	Essoufflement inhabituel
	Malaise, sensation de perte de connaissance imminente
	Perte de connaissance
J'ai constaté des anomalies à l'entraînement	Baisse brutale et inexplicable de la performance en cours d'effort
	Anomalies détectées au capteur de puissance et au cardio fréquencemètre : rapports inhabituels.

PRÉCONISATIONS SANITAIRES :

Dans la pratique cycliste individuelle, les cyclistes devront être particulièrement attentifs à toutes les mesures de protection :

- Gestes barrières : lavage des mains, distanciation sociale, port du masque (en dehors l'exercice physique...)
- **Incitation à une application drastique** – réexpliquée dans les éléments d'information aux pratiquants.
- Mise en avant du **rôle fondamental de chaque individu dans la réussite du projet final = possibilité de réentraînement en équipe et de reprise de la compétition**
- Distance de roulage minimum de 10 m avec d'autres pratiquants
- Pas de partage du matériel individuel (bidons, casques, gants, vélo...)

2.ACCOMPAGNER LA REPRISE SCOLAIRE AVEC UNE OFFRE DE FORMATION AU SAVOIR ROULER À VÉLO

La FFC et ses structures affiliées sont reconnues par l'Éducation Nationale pour pouvoir intervenir auprès des établissements scolaires, en coordination avec les enseignants.

La FFC a développé des contenus pédagogiques pour le développement des compétences du « Savoir Rouler à Vélo » pour les jeunes. Les intervenants professionnels de l'encadrement cycliste sont à même de mettre en œuvre ces contenus.

Accompagnés de recommandations sanitaires adaptées aux enjeux de distanciation sociale et de non-transmission du virus, les intervenants habilités en milieu scolaire seront mobilisés pour développer des activités de « Savoir Rouler à Vélo » auprès des jeunes scolarisés. La FFC diffusera ces recommandations adaptées dans toutes ses structures déconcentrées, ses clubs affiliés et aux intervenants professionnels qui lui en feront la demande.

Les comités et clubs affiliés à la FFC qui le peuvent, proposeront leurs capacités d'interventions aux collectivités territoriales pour élaborer des séquences de « Savoir Rouler à Vélo » en lien avec les besoins des établissements scolaires et les consignes des autorités Académiques.

3. ORGANISER LA REPRISE DES ACTIVITÉS COLLECTIVES ET ENCADRÉES DE FORMATION, D'ENTRAÎNEMENT ET DE LOISIRS CYCLISTES

A l'instar de la période de confinement, les structures qui organisent des pratiques cyclistes collectives et encadrées ont la possibilité de suivre et d'accompagner chaque sportif-ve-s de manière individuelle, en fonction de leurs objectifs. Le rôle de ces structures est en premier lieu de s'approprier les recommandations sur les pratiques individuelles en extérieur au bénéfice des personnes qu'elles encadrent.

En fonction des mesures gouvernementales et des contextes locaux, les reprises d'activités cyclistes collectives et encadrées doivent être organisées de manière adaptées dès que possible, soit le 11 mai 2020 (sauf consigne gouvernementales ou préfectorales contraires). **Ces activités collectives, nécessaires au lien social, sont des moments privilégiés pour diffuser et acculturer, via les éducateurs sportifs, les pratiquants aux gestes barrières et aux mesures d'hygiène nécessaires à la lutte contre la diffusion du virus dans la société.**

La FFC diffusera dans son réseau de structures affiliées et pour chaque discipline des recommandations spécifiques destinées aux éducateurs / entraîneurs. Elles préciseront les modalités d'organisations à même de respecter les enjeux de distanciation sociale et de prévention médicale. Ces recommandations s'inscriront dans les principes médicaux et sanitaires énoncés pour les pratiques individuelles (point 1).

La reprise d'une activité collective par un individu sera soumise aux mêmes dispositions médicales que celles prises pour la pratique individuelle.

Les Comités et Clubs affiliés à la FFC feront appliquer les recommandations pratiques à leurs encadrants d'activités collectives dès le 11 mai 2020.

PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES D'ENCADREMENT DE PRATIQUES COLLECTIVES

- **Taux d'encadrement** : A partir du moment où les mesures sanitaires et de distanciation sont mises en œuvre, l'activité se déroulant en extérieur, le taux d'encadrement de 10 cyclistes est adapté.
- **Distance de sécurité entre pratiquants** : Pour tenir compte des effets aérodynamiques de la propagation du virus dans l'air, une distance minimum de 10 m est préconisée entre chaque cycliste qui se déplace dans la même direction et dans la même ligne.
- **Accueil du public** : favoriser au maximum l'accueil des publics en extérieur qui doivent pouvoir arriver en tenue sportive ou pouvoir se changer en extérieur.
- **Transport de personnes pour se rendre sur un site de pratique** : application des normes sanitaires définies pour les secteurs du transport de personnes.

L'ENCADREMENT COLLECTIF DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

S'agissant des activités d'entraînement des sportifs de haut niveau, des recommandations spécifiques sont élaborées et diffusées dans les structures labellisées du projet de performance fédérale. Elles doivent permettre de se rapprocher au maximum des conditions nécessaires à la préparation d'un-e cycliste de haut niveau.

Dans l'attente de ce document, et en fonction des contextes locaux de chaque structure, l'entraînement et le suivi des SHN est réalisé dans le cadre des préconisations sur les pratiques individuelles.

L'échelonnement des bilans et examens médicaux qui seraient nécessaires se fera en fonction du calendrier des reprises d'activités des structures d'entraînement du projet de performance fédéral.

L'ORGANISATION DE FORMATIONS AUX DIPLÔMES FÉDÉRAUX OU PROFESSIONNELS

Il faudra privilégier les formations organisées à distance.

Pour les activités de formation se déroulant en face à face pédagogique, elles seront organisées dans des salles adaptées aux consignes sanitaires du Gouvernement (espace et nombre de personnes). Le site sera équipé pour le lavage des mains à l'eau et savon, ou avec du gel hydroalcoolique.

Les activités de mise en situations pratiques seront organisées selon les modalités définies pour les pratiques collectives encadrées.

4. ORGANISER LA REPRISE DES COMPÉTITIONS CYCLISTES

Pour le pratiquant cycliste, la compétition cycliste représente un facteur important d'épanouissement, de socialisation et de progression. Les compétitions cyclistes, quelle que soit la discipline, peuvent recouvrir différentes formes telles que le « contre-la-montre » entre autres, qui permet une confrontation distanciée.

D'ores et déjà, la FFC engage une réflexion sur des formats de rencontres adaptées et innovantes qui répondront aux besoins des pratiquants cyclistes et aux mesures gouvernementales de distanciation sociale et sanitaires.

Les comités et clubs affiliés à la FFC seront invités et accompagnés à expérimenter ces nouveaux formats de rencontres dans des périmètres de territoires rapprochés et avec des effectifs simultanés restreints.

Les compétitions et courses du calendrier fédéral seront programmées et organisées en fonction des recommandations sanitaires et des autorisations locales. La FFC diffusera une fiche de recommandations aux organisateurs de compétitions cyclistes.